



GREVE ILLIMITEE

LA DIRECTION VEUT VOUS INTIMIDER EN RACONTANT QUE LES MOTIFS DE GREVE EVOQUES SONT PUREMENT INDIVIDUALISES.

NOUS, ORGANISATIONS SYNDICALES, TENONS A VOUS RASSURER

VOUS ETES TOTALEMENT DANS LA LEGALITE.

LE DROIT DE GREVE EST UN DROIT DES SALARIES GARANTI PAR LA CONSTITUTION,

IL PERMET AUX SALARIES D'EXPRIMER LEUR MECONTENTEMENT ET IL NE PEUT ETRE ABROGE PAR UNE DIRECTION DE FER, SOURDE, AVIDE DE PROFIT ET AVARE EN DIALOGUE SOCIAL QUI NE PLIERA QUE SOUS UN RAPPORT DE FORCE, **QUI NE SE FERA QUE GRACE A LA MOBILISATION, LA GREVE.**

NOUS AVONS FAIT LE POINT AVEC LA DIRECTION LE MERCREDI 10/02/2010

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, LA DIRECTION DIT AVOIR REPONDU A TOUTES LES ATTENTES DES ORGANISATIONS SYNDICALES. JUGEZ PLUTOT :

AUGMENTATION DE SALAIRE ? DANS VOS REVES !!

TICKETS RESTAURANT POUR TOUS ? PAS POSSIBLE !!

UNE POINTEUSE POUR LE DECOMPTE D'HEURE ? C'EST NON !!!!

TREIZIEME MOIS SANS CONDITIONS ? ET TOUJOURS NON !!!!

NOUS N'AVONS PAS OBTENU SATISFACTION A TOUTES NOS DEMANDES, NOUS N'AVONS AUCUNE RAISON D'ARRÊTER LE MOUVEMENT JUSTE PARCE QUE CA LES ARRANGE

AUJOURD'HUI NOTRE CHERE DIRECTION VOUS EMPECHE DE FAIRE DES HEURES SUPPLEMENTAIRES = MESURE DE RETORSION
ALLEZ-VOUS TOUJOURS VOUS LAISSEZ PIETINER ET INTIMIDER ?

NE NOUS LAISSONS PAS ABATTRE ET RESTONS TOUJOURS MOBILISES POUR DEFENDRE NOS DROITS ET EN CONQUERIR DE NOUVEAUX

**...CAR TELEPERFORMANCE NE COMPREND QUE LA FORCE...
ET CE N'EST PAS NOUS QUI NOUS LAISSERONS ECRASER !**